



COMMUNE D'ANGEOT

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU
MARDI 16 DÉCEMBRE 2025**

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

- ✓ Par suite d'une convocation en date du 9 décembre 2025, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Angeot étant assemblés en session ordinaire, se sont réunis, à la salle du conseil, le mardi 16 décembre 2025, à 18 heures sous la présidence de Monsieur Michel NARDIN, Maire.
- ✓ Étaient présents : Gilles CORTINOVIS - Anne DUPUIS - Thierry LOUVET - Bernadette MARTINATO - Stéphane NAEHEL - Michel NARDIN - Céline OPPENDINGER.
- ✓ Absente ayant donné procuration : Pauline DONNA à Bernadette MARTINATO.
- ✓ Excusé : Éric PERIAT.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Monsieur Thierry LOUVET est désigné pour remplir cette fonction.

DÉLIBÉRATION N° 2025-36
MISE À JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs, compte tenu de la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de modifier le tableau des emplois à compter du 16 décembre 2025 tel que présenté en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18 décembre 2025, et de la publication le 18 décembre 2025.

Le Maire,
Michel NARDIN



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

Berger Levraud

ID : 090-219000023-20251216-DELIB_2025_36-DE